



CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion du Conseil Municipal exceptionnelle de Saint-Cézaire-sur-Siagne aura lieu le **jeudi 29 avril 2021 à 19 h 00**, en mairie de Saint-Cézaire-sur-Siagne, salle du Conseil municipal.

Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, Monsieur le Maire va proposer à l'assemblée délibérante, comme l'y autorise la réglementation en vigueur, que cette séance se déroule à huis clos (voir rapport n°1).

Le port du masque est OBLIGATOIRE et les règles de distanciation physique d'un mètre seront imposées aux membres du Conseil municipal.

Fait à Saint-Cézaire-sur-Siagne,
Le vendredi 23 avril 2021



Le Maire,
Christian ZEDET

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GENERALE

1. Huis clos de la séance du Conseil municipal.

FINANCES

1. Vote des taux d'imposition – Modification de la délibération du 12 avril.

AFFAIRES DIVERSES